

**PROCES VERBAL
DE LA REUNION ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 16 septembre 2016 à 20h30**

Etaient présents : Mmes Chantal BEAUFILS - Danielle LOPES -
Mrs Jean-Luc VARLET - Philippe LAVANDIER - Jean-Philippe HUTIN -
Romuald LUZY - Christophe JOVANI - – Mickaël MONMUSSON

Absents excusés : Mmes Chrystelle GUILLAUME -
Mrs Gérard LEPEN -
Jérôme DUHANOT (pouvoir à Ph. Lavandier) -

Absents : Mmes Isabelle CASTRO-DESMEDT - Céline BATTE -
Mr Ludovic MEUNIER -

Secrétaire de séance : Danielle LOPES

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Approbation à l'unanimité du compte rendu de la réunion du 23/06/2016.

Délibération 2016-50 - Journée Nature & Découverte du 27/08/2016.
Approuvée à l'unanimité le 23/06/16.

Ordre du jour :

ASSAINISSEMENT : Amortissement - Frais d'études -
(délibération 2016-51)
Décision modificative - transferts de crédits.
. section d'exploitation : dépenses/Recettes + 1 543,- €
. section d'investissement : dépenses/Recettes + 1 543,- €

COMMUNE : Amortissement - Matériel roulant -
(délibération 2016-52)
Décision modificative - transferts de crédits.
. section d'exploitation : dépenses/Recettes + 1 000,- €
. section d'investissement : dépenses/Recettes + 1 000,- €

CREATION D'UN POSTE « ADJOINT D'ANIMATION »
(délibération 2016-53)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
. Décide de créer un poste d'adjoint d'animation 2^{ème} classe,
catégorie C, en C.D.D. annualisé, pour un temps incomplet de
23h30/35^{ème}.

REGISSEURS (délibération 2016-54)
Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :
. Décide de nommer pour les régies du :
• Centre de Loisirs : Cantine, garderie et manifestations,
• Commune : manifestations,
• Etang communal : cartes de pêche.
Les régisseurs suivants :
. Titulaire : Nathalie COURTAUX
. Suppléant : Kévin BOUVIER.

.../...

**CONVENTION POUR L'ASSISTANCE A L'ELABORATION
DU DOCUMENT UNIQUE.** (délibération 2016-55).

Après en avoir délibéré le Conseil municipal à l'unanimité :

. Décide :

- de souscrire à ladite convention « Assistance à la mise en œuvre du document unique,
- d'autoriser le Maire à signer la convention précitée.
- le coût de cette assistance est de 1 200,- €.

REMBOURSEMENT à Mme POITOUT (délibération 2016-56)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

CHARGE Mme le Maire à reverser à Mme POITOUT, la somme de 547,50 €, vu que le S.D.E.Y. a travaillé sur une extension électrique alors que c'était un simple branchement.

DECISION MODIFICATIVE (délibération 2016-57)

Décision modificative - transferts de crédits

. F.P.I.C. Fonds de Péréquation Intercommunal & Communal

. Section d'exploitation :

Dépenses imprévues - chapitre 022 - 1 526,- €

à

F.P.I.C. - article 73925 - chapitre 014 + 1 526,- €

POSTE ADMINISTRATIF - NATHALIE COURTAUX -

(délibération 2016-58)

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

Décide de rectifier les horaires de Nathalie COURTAUX

A.P.C. Agence Postale Communale :

. 08h45 à 12h15 du lundi au samedi inclus.

MAIRIE secrétariat :

. 14h00/17h »à le lundi,

. 14h00/18h00 le mardi et le jeudi,

. 14H00/16h30 le vendredi.

P.L.U.

Les dossiers, en retour, par les organismes sont en cours de validation par le bureau d'Etudes « URBANENCE » afin d'organiser une enquête publique courant octobre.

GENS DU VOYAGE

Une file de plusieurs dizaines de caravanes c'est présentée sur le stade de foot de notre commune.

Mme le maire, avertie par une administrée, a diligenté ses élus et averti la gendarmerie. Dès 14h30, trois gendarmes arrivent sur place, et les gens du voyage nous informent qu'ils s'installent pour 10 à 12 jours.

Malgré nos protestations véhémentes, arguant que le terrain n'était nullement adapté ni autorisé à recevoir cette population, (aucun sanitaire, ni point d'eau, ni électricité conforme) ils se sont imposés sous le mutisme des gendarmes.

.../...

Ceux-ci, en aparté, nous disant qu'ils n'avaient pas les effectifs suffisants pour les faire partir, et nous informant pour la forme que nous étions en droit de porter plainte, mais cette action étant dérisoire et inutile car le séjour étant limité à une dizaine de jour, la procédure n'aboutirait pas.

Mme le maire a joint le cabinet du Préfet, la directrice a pris note de la situation en s'engageant à faire raccourcir la durée du séjour des gens du voyage.

Il faut aussi noter que la compétence « Gens du voyage » est du ressort de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois. Mme le maire a donc joint Mr Guy FERREZ, président de la C.A. qui ne pouvait mettre qu'une dizaine de place à disposition.

Contraint et sans aucun appui des autorités, nous avons palier au plus urgent en mettant en place des conteneurs à déchets.

Nous avons reçu une délégation des habitants de la Voie Romaine, qui protestait à juste titre de cette invasion et des nuisances produites. Ceci nous a permis d'informer plus avant et notamment de rectifier la version quelque peu modifiée qui leur a été présentée par la gendarmerie. Néanmoins, ce débat a permis d'éclaircir le problème et d'envisager des solutions.

Les douze jours étant révolus, Mme le Maire s'est rendu à la gendarmerie de Chablis pour faire une déclaration sur le séjour et porter plainte.

Les gens du voyages n'étant partis qu'au bout de 14 jours, ayant constaté de plus divers dégradations sur le tennis, sur le terrain de foot, sans omettre les déjections éparses, nous avons contacté la gendarmerie de Seignelay pour constat.

Nous étudions en parallèle le moyen de rendre plus difficile l'accès de nos terrains : remise en place de la barrière, remise en état des fossés et des courts de tennis.

C.P.I. - Borne d'incendie -

Pose de la borne le 22 septembre 2016.

Date retenue pour l'inauguration du Centre de Première Intervention le samedi 03 décembre à 10h30.

Voir avec Mr André VILLIERS, Président du Conseil départemental et du S.D.I.S., de Monsieur J. Christophe MORAUD, Préfet de l'Yonne et de Monsieur Guy FERREZ, Président de la Communauté de l'Auxerrois, de leur disponibilité.

REUNIONS :

Commission « Accessibilité » le samedi 24/09/2016 à 10h00.

Commission « Bois/ONF » le mercredi 28/09/2016 à 18h00.

Commission « Fêtes & Cérémonies » le samedi 08/10/2016 à 10h00.

DIVERS :

. Bibliothèque :

Réouverture le mercredi de 14h00 à 16h00 en présence de :

- Mireille - Josette - Marie-France (bénévoles)
- & Kévin (agent d'animation).

.../...

. Dépôt de pain à l'Agence Postale Communale :

Repris le 1^{er} septembre du lundi au samedi inclus - organisé par
l'Amicale des Parents d'Elèves avec la Boulangerie-Pâtisserie
« **L'Alliance du Fournil de Pontigny** ».
20% sera reversé par l'Alliance du Fournil » au profit de l'Amicale.

. Distributeur de pain :

En fonction « Place de l'Eglise » 24h/24h.

. Liste électorale :

Inscription jusqu'au 31 décembre, se munir d'une pièce d'identité et
d'un justificatif de domicile.

. Logement communal

au 3 Route de Saint-Florentin, libre au 1^{er} décembre 2016.

DATES A RETENIR :

. 🌸 *dimanche 09 octobre 2016*

**SALON « BEAUTY PARTY » à la salle communale,
5, rue Gratto, de 13h30 à 18h00**

- manucure - sophrologie -
- développement personnel - massage -
- esthéticienne - coiffure - bijoux - ...

. 🍷 *dimanche 20 novembre 2016 -*

Repas des Aînés au « Soleil d'Or »

. 🕯 *samedi 10 décembre 2016 -*

Marché de Noël sur la Place de l'Eglise.

. 😊 *dimanche 11 décembre 2016 -*

Fête pour les enfants à la salle communale - 5, rue Gratto -

Nous comptons sur nos concitoyens bénévoles.

Merci d'avance.

Séance levée à 23h00

Prochaines réunions : vendredi 21 octobre 2016 à 20h30

vendredi 25 novembre 2016 à 20h30

**Le Maire
Chantal BEAUFILS**

**Site de la Commune : www.mairie-montigny-la-resle-89.fr
courriel : mairie-montigny-la-resle@wanadoo.fr**